



Berne, le 20 juin 2014

Destinataires

Gouvernements cantonaux

Révision partielle de la loi fédérale sur l'assurance-maladie relative au pilotage du domaine ambulatoire: Ouverture de la procédure de consultation

Mesdames les Présidentes,
Messieurs les Présidents,
Mesdames, Messieurs,

Le 20 juin 2014, le Conseil fédéral a chargé le DFI de consulter les cantons, les partis politiques, les associations faîtières des communes, des villes et des régions de montagne qui œuvrent au niveau national, les associations faîtières de l'économie qui œuvrent au niveau national et les autres milieux intéressés sur le projet de révision partielle de la loi fédérale sur l'assurance-maladie relative au pilotage du domaine ambulatoire.

Nous vous soumettons ci-joint le projet de loi ainsi que le commentaire qui s'y rapporte pour une prise de position et nous vous invitons à nous transmettre, dans la mesure du possible par courriel, vos éventuelles remarques et propositions d'ici au **10 octobre 2014** à l'adresse suivante:

Adresse e-mail: Abteilung-Leistungen@bag.admin.ch
Adresse postale: Office fédéral de la Santé publique
Division Prestations
Schwarzenburgstrasse 165
3003 Berne

Des exemplaires supplémentaires des documents de la consultation sont disponibles sur le site internet <http://www.admin.ch/ch/f/gg/pc/pendent.html>.

Si vous avez des questions concernant le projet de loi, Madame Sandrine Bossy (sandrine.bossy@bag.admin.ch, Tel. 058 462 87 65) se tient volontiers à votre disposition. Dans la mesure du possible, nous vous invitons à adresser vos questions par courriel.



En vous remerciant d'avance de votre collaboration, nous vous prions d'agréer, Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents, Mesdames, Messieurs, l'expression de notre considération distinguée.

Alain Berset
Conseiller fédéral

Documents joints

- Projet d'acte et rapport explicatif (all, fr, it)
- Liste des destinataires